



Facture définitive à la fin du mois mais loyer déjà payé

Par **Zazza**, le **23/08/2016** à **11:46**

Bonjour,

Je loue actuellement un studio dans une résidence étudiante, où je dois régler le loyer en début de mois (avant le 5). Cependant, mon bailleur m'a fourni un simple reçu suite à mon paiement et me dit que la facture définitive ne sera fournie qu'en fin de mois, car ce sera la fin du service payé. Or, je dois me faire rembourser mon logement dans le cadre d'une formation professionnelle car je n'ai pas de revenu. Par exemple, le 1er sept je vais payer un mois de loyer complet dont je ne recevrai la facture définitive qu'à la fin du mois de septembre, et donc me faire rembourser vers mi-octobre, alors que je suis sensée déjà avoir payé le prochain loyer début octobre.

Est-il normal qu'une facture définitive ne soit pas éditée alors que j'ai payé le mois entier?

Savez-vous si un reçu ou une facture non définitive suffisent à se faire rembourser des frais?

Merci pour vos réponses.

Par **Lag0**, le **23/08/2016** à **15:19**

Bonjour,

Vous parlez de "facture", mais n'est-ce pas plutôt d'une quittance dont il s'agit ?

Quoi qu'il en soit, c'est effectivement classiquement comme cela que cela se passe, la quittance, lorsqu'elle est délivrée automatiquement (ce qui n'est pas obligatoire), l'est généralement en fin de mois, en même temps que l'avis pour payer le mois suivant.